

PORTRAIT Professeur de sciences économiques et sociales, Yann Fiévet s'insurge contre l'absence de statut des assistants d'éducation, qui permettent aux enseignants et élèves handicapés de travailler comme tout le monde.

Le prof est aveugle, et alors ?

Pour Linda. C'est pour cette élève qu'il accepte de parler de lui. Yann Fiévet, prof de sciences économiques et sociales, non-voyant, n'est pas du genre à se raconter. « *Les gens qui se déversent, je ne supporte pas. En même temps, il faut que les gens comme moi montrent qu'ils sont à la hauteur. Les textes stipulent que les handicapés doivent être intégrés, mais les moyens ne suivent pas. Je me suis dit que les choses n'avançaient pas, qu'elles devaient changer !* » Et le changement se résume en deux points : un assistant pour Linda, un statut pour les assistants (voir encadré).

Sur ses engagements, Yann est intarissable : quinze ans de chroniques mensuelles critiquant le néolibéralisme au *Peuple breton*, la présidence d'Action consommation, un site Internet pour ses élèves (1). Sur ses élèves, il pourrait s'étendre des heures, comme sur Issa, qui a été aussi son assistant. « *Un athlète d'origine sénégalaise, il en imposait et était très doux, il passait bien auprès des élèves. Cette année-là, j'ai eu un accident, Issa a fait cours à ma place. On a dû se battre pour qu'il soit payé en fonction...* » Yann Fiévet aime raconter l'histoire des autres. Et n'oublie jamais le volet social. Mais pour son histoire à lui, il doit se bousculer. Par pudeur ? Pas seulement. « *J'ai un assistant depuis une dizaine d'années. J'aurais pu me faire reconnaître comme professeur handicapé bien avant, mais j'ai fait l'autruche...*, admet-il. *C'est pas facile à accepter. On voudrait continuer à faire ce qu'on faisait avant.* » Comme le vélo, une vraie passion pour lui. Il avait monté un club de cyclotourisme, sillonnait toute la France... Mais il a failli prendre deux grosses gamelles. Fin des virées. « *C'était un plaisir extra !* », souffle-t-il. Il s'interrompt un instant, puis jette comme une victoire : « *J'ai dû renoncer à des choses mais pas à mon métier !* »

Yann n'a pas perdu la vue d'un coup, c'est venu progressivement. Il a fait des « *études normales* » et enseigné

« *normalement* » pendant des années. Aujourd'hui, il ne voit plus que les ombres et la lumière, mais dispose d'un matériel adapté et d'une assistante. « *Moi ça va, j'ai tout ce qu'il me faut*, précise-t-il. *Mais pas Linda.* »

Élève en première littéraire au lycée Jean-Jacques-Rousseau de Sarcelles, où Yann Fiévet enseigne, Linda est quasiment aveugle. L'année dernière, une assistante l'accompagnait pendant ses cours. Depuis septembre, elle est seule. On lui en a promis une pour la fin du trimestre, « *mais c'est déjà presque la moitié de l'année !* s'agace Yann Fiévet. *Linda passe le bac de français en juin. Ses résultats sont en baisse, elle perd le moral...* » Ses professeurs, le proviseur, le rectorat, l'académie... tout le monde est « OK », mais

rien ne bouge. Une annonce aurait été passée au Pôle emploi. Pas de réponse : « *Forcément, l'intitulé précise "connaissant le braille". Mais le poste est rémunéré au Smic. Or, ça se paie, une qualification !* », s'échauffe l'enseignant.

Pour assister un prof ou un élève handicapé, « *la seule exigence, c'est le bac, s'étonne Yann Fiévet. Il faudrait au moins une bonne orthographe, de la maturité et, surtout, des qualités humaines*, insiste-t-il. *Linda a 18 ans, on se pose plein de questions à cet*

âge... » Il avait justement son âge quand il a appris qu'il souffrait d'une rétinopathie, une maladie génétique qui frappe la rétine. Il était encore lycéen, pouvait lire et écrire, mais son champ de vision se rétrécissait. On lui a dit de se déplacer avec précaution. De ne surtout pas conduire. « *C'étaient les années 1970, le grand retour de la moto. Je rêvais d'en faire...* » Il n'en a jamais fait. A donc pratiqué le vélo, autant qu'il a pu. Il a étudié les sciences-éco à Paris-Nord-Villetaneuse, puis suivi un 3^e cycle « *Économie et aménagement de l'espace* » à Dauphine. « *Un DEA réputé marxiste, dirigé par Michel Wieviorka, fermé deux ans plus tard !* » Il a commencé une thèse sur la structure du capitalisme breton, mais l'a laissée pour enseigner. Et n'a jamais cessé. Plutôt à l'aise avec la parole, Yann Fiévet aime faire classe, a fait de la radio, anime des débats, écrit « *pas trop laborieusement* »... Mais le handicap, il n'en avait jamais parlé. Maintenant, il pense même à un projet de livre. Le dé clic, ç'a été Linda. **Grand gaillard, un gilet en laine** – « *il ne fait pas chaud ici* » –, la barbe en collier, Yann Fiévet est assis dans sa véranda, dos à la baie vitrée. Derrière lui, dans le jardin, un arbre nu, pris dans l'humidité. On entend des avions décoller pas loin, et parfois un oiseau. La pièce est claire, avec des plantes vertes. Sur la grande table en bois, un exemplaire du *Sarkophage*. « *Avec*

mon épouse, qui est bibliothécaire jeunesse, on lit aussi Politis, le Diplo... » Yann Fiévet fixe parfois en direction de son interlocuteur, mais laisse souvent son regard se perdre sur le côté, vers la lumière... Amusé, il raconte comment un jour, sortant d'un débat qu'il animait, il a surpris tout le monde avec sa canne blanche : « *Les gens confondent la vue et le regard. Je n'ai plus la vue, mais j'ai le regard !* » Il n'a jamais de notes. Tout dans la tête. « *J'avais une bonne mémoire, mon handicap l'a renforcée. Ça renforce beaucoup de choses, un handicap...* » Il vaut mieux : tout ce que Yann Fiévet a obtenu, c'est parce qu'il l'a demandé : son statut, un matériel adapté, un assistant... Son « matériel » se résume essentiellement à une « *synthèse vocale* » : « *Maintenant, c'est Claire, avant, c'était Robert* », plaisante-t-il en montrant son ordinateur, écran éteint, d'où s'échappe une voix féminine qui commence à lui dire ses mails ou un document scanné... Il ne lit pas le braille et n'a besoin que de ce logiciel. « *Le matériel, je l'ai obtenu facilement. Mais pour les assistants, comme ce sont des contrats précaires, il faut se battre tous les ans ! Le rectorat a les fonds pour, mais c'est à nous de les trouver. J'ai de la chance, mon assistante actuelle, Émilie, est avec moi depuis cinq ans. Elle voudrait en faire son métier, mais on ne peut être assistant plus de six ans. Ce n'est pas un métier d'avenir !*

Assistant : un métier très précieux... et très précaire

L'accompagnement des professeurs et élèves handicapés se fait par le biais des auxiliaires de vie scolaire (AVS), des emplois de vie scolaire (EVS) et des assistants d'éducation (AED), contrats qui vont de quelques mois à six ans non renouvelables. Même le médiateur de la République mesure le problème : « *La précarité de ces contrats ne permet pas aux personnes de pérenniser leur emploi ou d'évoluer vers des métiers du secteur médico-social et, à chaque rupture de contrat, l'enfant handicapé pâtit de la perte du lien tissé avec son accompagnant* », précise-t-il dans *Médiateur actualités*. Dans le

prolongement de la loi Handicap du 11 février 2005, la Halde et la Commission nationale consultative des droits de l'homme ont publié le 16 février 2009 une série de recommandations pour améliorer la scolarisation des handicapés. Au gouvernement, elles conseillent de rapprocher les AVS des auxiliaires de vie sociale et de les professionnaliser en « *tenant compte de la diversité des besoins* », les formes d'accompagnement « *variant en fonction des formes de handicap* ». À l'Éducation nationale, elles recommandent de « *mieux anticiper* » leur recrutement et de mettre en place des formations. Le 7 juillet, le gouvernement a

signé avec le Pôle emploi et le réseau de service à la personne O2 (pour oxygène) un accord visant à « *favoriser leur reclassement* » dans le secteur associatif. « *Désengagement de l'État* », ont dénoncé l'Association des paralysés de France et le syndicat enseignant Snuipp-FSU. Selon eux, cet accord permettrait aux associations de n'employer en CDI que 1600 AVS et EVS alors que 30 000 EVS seraient arrivés à terme en juin. En outre, c'est maintenant vers les associations que les personnes handicapées se tournent pour trouver un assistant. Et non plus vers l'institution.

— I. M.



Un matériel adapté aide à pallier le handicap. MEYER/AFP

Il lui faudrait une formation. Elle est prête à apprendre le braille. » Combien de personnes en France dans le cas de Yann Fiévet et Linda ? Il n'y a pas vraiment de chiffres. « Mais je suis

Les textes stipulent que les handicapés doivent être intégrés à l'école, mais les moyens ne suivent pas.

certain que des profs et des élèves abandonnent pour cause de handicap. Rien n'est fait pour favoriser l'enseignement pour les handicapés en France ! », s'in-

surge Yann Fiévet. Personne ne contrevient au droit. Mais personne ne l'applique vraiment.

De son environnement professionnel, Yann Fiévet ne souhaite pas trop parler. Dit n'avoir pas subi d'ostacisme, juste de l'indifférence. Aurait voulu ne pas s'étendre sur cette phrase, qu'il a lâchée : « J'ai fait comme si mon handicap ne se voyait pas jusqu'au jour où j'ai réalisé que les élèves commençaient à en profiter... » La première fois, il faisait cours seul. Après la pause, certains élèves ne sont pas revenus, pensant qu'il ne remarquerait pas leur absence. C'est ce qui l'a décidé

à réclamer le statut de professeur handicapé. Dix ans plus tard, soit le mois dernier, il y a eu une affaire plus grave. Il était seul avec une classe difficile. Des avions en papier ont été lancés, l'un l'a heurté. La situation a dégénéré. Yann Fiévet a eu du mal à digérer. Il met ça sur le compte du « public, qui a changé ». Trouve des raisons sociales, évoque un « défaut d'éducation ». « Pourtant, chaque début d'année, je prends bien le temps d'expliquer à mes élèves que je suis un professeur comme les autres, que je fais cours comme les autres, que je corrige mes copies comme les autres... » Selon lui, cinq ou six élèves seraient déficients visuels dans les collèges proches de Jean-Jacques-Rousseau. Vont-ils venir dans son lycée l'année prochaine ? « L'établissement possède une embosseuse, cet appareil qui traduit en braille, mais personne pour la faire fonctionner », regrette l'enseignant. Qui ose, enfin : « Il existe des expériences, il faudrait s'en servir ! »

—Ingrid Merckx

(1) Yann Fiévet préside l'association Action consommation, il est également l'auteur du *Monde en pente douce* (Gollias), qui rassemble neuf ans de chroniques parues dans *le Peuple breton*. www.yanninfo.fr et www.lycecosoc.info

ÉDUCATION Mobilisation

On a beau être un crack en lettres ou en gym, on ne s'improvise pas enseignant. C'est un métier qui s'apprend, martèlent les principales organisations syndicales de l'Éducation depuis que le ministre en charge, Luc Chatel, a annoncé la poursuite de la réforme de la formation des maîtres. Le 13 novembre, avec sa collègue de l'Enseignement supérieur, Valérie Pécresse, il a confirmé que la formation des enseignants serait désormais confiée à l'université et non plus à des instituts spécialisés. Les concours auront lieu pendant l'année de master 2 et seront davantage axés sur les disciplines que sur la pédagogie. *Quid* de l'année de master si elle se double de la préparation des concours ? Et *quid* d'une formation professionnalisante pour les futurs professeurs ? « Des lauréats au concours peuvent se retrouver devant des élèves sans avoir bénéficié de stages ni de formation professionnelle », dénoncent les signataires d'un appel à une journée nationale de mobilisation, le 15 décembre.

BANLIEUES Pauvreté

La pauvreté progresse en banlieue : plus de 30 % des 4,5 millions d'habitants qui résident dans les zones urbaines sensibles (ZUS) vivent en dessous du seuil de pauvreté, alerte le rapport 2009 publié par l'Observatoire national des zones urbaines sensibles le 30 novembre. Et 45 % chez les moins de 18 ans. Dans les



TRABELSI/AFP

751 quartiers qui ont fait l'objet de l'étude publique, le taux de chômage demeure plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale, et « 66 % des actifs de moins de 25 ans n'ont pas de diplôme ». Quant au revenu fiscal moyen des ménages, il s'élève à 21161 euros dans les ZUS contre 32540 euros pour le reste de la France métropolitaine. Soit un tiers de moins. Mais que fait le Plan banlieue ?

JUSTICE

Réforme de la garde à vue

Pas question d'attendre la réforme de la procédure pénale : porte-parole de 21000 avocats, le bâtonnier de Paris a lancé, le 7 décembre à Paris, un appel pour dénoncer les conditions de la garde à vue en France. Il faut qu'« aucun interrogatoire en garde à vue ne puisse se faire en l'absence d'un avocat, si le gardé



KSIAZEK/AFP

à vue le demande », a déclaré M^e Christian Charrière-Bournazel, dans le cadre d'un colloque sur le thème « Police-justice : contrôle ou connivence ? ». La garde à vue devrait rester une privation de liberté strictement exceptionnelle, a-t-il défendu en appelant l'ancien garde des Sceaux, Robert Badinter, à appuyer son combat. Puis il a ajouté : « Toute la stratégie de la garde à vue consiste à malmener le corps. » 579 000 gardes à vue auraient été effectuées en 2008, soit une hausse de 54 % par rapport à 2000.

LIBERTÉS Couvre-feu niçois

Un couvre-feu, c'est un peu comme un débat sur l'identité nationale, c'est toujours mieux d'en lancer un en période préélectorale. Christian Estrosi, ministre de l'Industrie et maire de Nice, a justement décidé un couvre-feu pour sa ville jusqu'au... 31 mars ! Pas de mineurs donc, dans les rues de Nice, entre 23h et 5h les nuits de mardi, vendredi, samedi et pendant les vacances scolaires. Entrée en vigueur le 4 décembre, cette mesure s'est soldée par un fiasco les deux premières nuits, où aucun mineur n'aurait été arrêté. « Cette opération n'est pas répressive mais préventive », a souligné Benoît Kandel, premier adjoint au maire. Christian Estrosi se défend de vouloir « traquer les mineurs délinquants », mais, début novembre, le ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, avait lancé l'idée d'instaurer des couvre-feux « ciblés ». Et un nouveau fichier serait en cours de création pour « identifier les familles dont les enfants traînent le soir ». À Nice, des sanctions à l'égard des parents concernés sont prévues. Problème : les forces de l'ordre en faction la nuit dans la ville sont en sous-effectif. Le couvre-feu serait donc inapplicable d'après des syndicats policiers. Question : à quoi sert-il ?



DANNA/AFP